

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2011 à 21 heures



**Présents** : Pascal WALDSCHMIDT, André AUDIBERT, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Georges LEMOINE, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Laurence RIEU, Marie Aimée THERME.

**Excusés** : Dany DECAVATA, Jacques MATHIEU

**Secrétaire de séance** : Jean Rémi DURAND GASSELIN

### ORDRE DU JOUR

#### 1 – Titularisation de l' Aide Maternelle

La titularisation de Marjorie Debroas, Aide Maternelle, sur un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>o</sup> classe, a été décidée par le Conseil municipal du 17 décembre 2010. Pour accéder à cette titularisation, Marjorie Debroas sera préalablement stagiaire de la fonction publique pendant un an, à compter du 1er février 2011. **Adopté à l'unanimité**

#### 2 – Instruction des documents d'urbanisme.

L'adoption du Plan Local d'Urbanisme entraîne des modifications dans les procédures d'instruction des demandes de Permis de Construire et autres documents d'urbanisme. La Direction Départementale des Territoires (ex-DDE), service de l'état, propose à la commune une Convention par laquelle elle ferait l'instruction de ces dossiers. **Adopté à l'unanimité**

#### 3 - Réglementation de la publicité sur la commune

Madame Mahieux représente la Commune à une commission intercommunale pour la réglementation et l'harmonisation des publicités. Elle expose l'opportunité pour la commune de mettre en place les dispositions de la loi du 12 juillet 2010, tout en respectant les paysages, et la Charte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Le Maire sera autorisé à conduire sur le territoire de la commune les études, enquêtes et consultations nécessaires pour préparer un Projet Local de réglementation et d'harmonisation des Publicités, lequel Projet sera ensuite soumis au Conseil Municipal. **Adopté à l'unanimité**

#### 4 – Course Cycliste du 28 mai 2011.

L'Association « Le Sport en Fête » organise cette manifestation depuis plusieurs années. Pour une bonne coordination intercommunale, elle met en place un Comité d'Organisation. Le Conseil Municipal décide que ses représentants à ce Comité seront Laurence Rieu, titulaire, et Annie Mahieux, suppléante, et d'apporter un soutien financier de 100 € à l'association pour cette manifestation. **Adopté à l'unanimité**

#### 5 - Financements des logements du Blat

Le maire est autorisé à solliciter l'aide de l'Etat, de la Région et du Conseil Général pour la réalisation des logements sociaux au Serre du Blat. **Adopté à l'unanimité**

#### 6 – L'état civil pendant la Révolution

En lien avec les Archives Départementales, l'Association Généalogique de l'Ardèche entreprend la photographie et la numérisation des documents d'état civil de la période de la Révolution Française. La commune achètera, pour la somme de 100 €, un exemplaire papier de ces archives.

**Adopté à l'unanimité**

#### 7 – Réservoirs DCI au Blat

La commune est dans l'obligation d'équiper progressivement tous les hameaux de réservoirs d'eau destinés à la lutte contre les incendies. Au Blat, deux réservoirs seront construits : L'un, de 120 m<sup>3</sup>, dans le virage du point de dépôt des conteneurs à ordures ménagères, sera pour partie sur le terrain de M. Thierry Roussel, qui donne son accord. L'autre, de 60 m<sup>3</sup>, sera situé dans la zone jardin / parking des 8 maisons du Serre. **Adopté à l'unanimité**

## **8 – Prime de fin d'année**

Dans le cadre du régime indemnitaire des employés de la fonction publique, le Conseil municipal décide d'attribuer une prime de fin d'année aux trois employés communaux titulaires et en CDI.

***Adopté à l'unanimité***

### **Autres informations :**

***- Elections cantonales : 20 et 27 mars 2011***

***- Le dimanche 6 février à 10h mise en route de la construction de la Cabane de Chantier au Serre du Blat. Cette Cabane sera suffisamment spacieuse pour recevoir les entreprises et les artisans, les plans des travaux, mais aussi les voisins, les enfants de l'école, et toute personne intéressée par le chantier. Car, comme disent les architectes, « Construire » est l'affaire de tous !».***

Fin de la séance à 23h

**Site de la Commune :** [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com) ,  
où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

**Adresse électronique de la Mairie :** [mairie.beaumont07110@orange.fr](mailto:mairie.beaumont07110@orange.fr)

**Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie**  
(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses) **peuvent**  
**le demander par courrier électronique**  
*Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers*